

Amiante sous-section 4 - Encadrement mixte ou cumul de fonctions / RECYCLAGE

Objectifs pédagogiques :

- Actualiser ses connaissances sur les procédures à mettre en place pour veiller à la sécurité des travailleurs exposés à l'amiante - Réaliser ses missions en toute sécurité en cas de présence d'amiante
- Revalider la capacité du personnel d'encadrement mixte à exercer leurs missions pour une période de 3 ans

Personnes concernées et prérequis :

Personnes concernées : Personnel d'encadrement mixte dont l'attestation de compétences arrive à expiration.

Prérequis des participants :

- Aptitude médicale
 - Être âgé d'au moins 18 ans,
 - Savoir lire et écrire.
 - Fournir une attestation du médecin du travail attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.
- (Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé et expérimenté dans l'amiante.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 7 heures, soit 1 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- - Méthodes pédagogiques : Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Questions réponses. Mise en situation sur une plate-forme pédagogique (fixe ou mobile)
- Matériel pédagogique : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie).

- ⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.*
- Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test théoriques et pratiques, bilan de formation.*
- Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.*

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

EPI qui vous sont éventuellement fournis par votre entreprise : Chaussures

CONTENU DE LA FORMATION

Contenu de la formation

Introduction à la formation recyclage amiante sous-section 4 : encadrement mixte

- Synthèse les spécificités de l'amiante : prendre connaissance de ses dangers
- Rappel des régions amiantifères et des produits contenant de l'amiante
 - Quelle alternative à l'amiante ?
- Retour sur la réglementation entourant l'amiante et les exigences concernant les mesures de protection à mettre en œuvre
 - Rappel des obligations du donneur d'ordre (identification et obligation d'informer les entreprises intervenantes)
 - Rappel des dispositions pénales en cas d'infraction relatifs à la santé/sécurité des travailleurs
 - Focus sur l'élimination des déchets amiantés
 - Synthèse sur le code de la santé publique et les obligations de propriétaires d'immeuble
 - Armateurs de navires français
- Recherche de flocages, calorifugeages, repérage des matériaux etc.

Mettre à jour ses connaissances sur les documents exigibles lors d'intervention dans des espaces contenant de l'amiante

- Comment réaliser une analyse critique de ces documents et évaluer les risques
 - Revoir les bonnes pratiques d'identification de l'amiante
- Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur des plates-formes pédagogiques
 - Evaluer les risques relatifs à chaque opération et appliquer des méthodes et procédures de prévention
 - Réaliser une analyse critique
 - Focus sur l'utilisation et la maintenance des EPI utilisés lors d'opérations en présence d'amiante : Conditions de stockage, Efficacité, Durée de port, etc.

Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, de transport et d'élimination des déchets

- Reconnaître une situation d'urgence et agir en conséquence
- Transmettre des informations et son savoir-faire à des opérateurs sur les dangers de l'amiante
 - Sensibilisation aux activités susceptibles de libérer des fibres et poussières d'amiante
 - Retour sur l'utilisation de la ventilation et des équipements de captage de poussières
 - Appliquer un mode opératoire adapté, si un travailler assure des fonctions d'encadrement de chantier/et ou d'opérateur
 - Focus sur la mise en place d'un mode opération et son intégration dans un : Plan de prévention ; PPSPS : plan particulier de sécurité et de protection de la santé.

RECYCLAGE PRECONISE TOUS LES 3 ANS.

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr.